

ASSOCIATION

PROMOTION DE LA MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE

Lettre N° 16 - Décembre 1998

ÉDITORIAL

Le Docteur COULAMY, rapporteur de l'enquête sur les habitudes de prescription du médicament INFLUENZINUM, réalisée par la Société Française d'Homéopathie, a accepté de nous communiquer les résultats très récents de cette enquête ; nous le remercions d'autant plus vivement que vous aviez été nombreux à nous écrire à ce sujet.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'adhésion pour 1999 ; nous vous demandons de régler votre cotisation au cours du 1^{er} trimestre afin que nous puissions établir le budget de l'année. Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte.

Nous profitons de cette dernière parution de l'année pour vous adresser nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et pour une excellente année 1999.

**La Présidente
Gisèle ADEMA**

ASSOCIATION PROMOTION DE LA MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE BULLETIN D'ADHÉSION 1999

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

adhère ou renouvelle mon adhésion à la PMH en tant que :

Membre actif et verse ma cotisation de 100 francs pour 1999.

Membre bienfaiteur et verse ma cotisation de 500 francs pour 1999.

Date :

Signature :

A RENVOYER AU : 52, rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 LYON

Adresse courrier : 52, rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 LYON

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE 1998

La Présidente, Gisèle ADEMA, ouvre la séance à 15 heures, le quorum étant atteint (sur 339 adhérents à jour de leur cotisation le 17.09.98, 136 sont présents ou représentés).

Après quelques échanges chaleureux entre les participants, les questions à l'ordre du jour sont examinées.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 1997.

Lecture est faite de ce procès-verbal : il est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation du rapport moral par Gisèle ADEMA, Présidente.

Elle rappelle qu'à son arrivée il y avait environ 2000 membres mais très peu de cotisants. Après une étude approfondie de ce listing, le Bureau a décidé de supprimer tous les membres qui n'avaient pas réglé leur cotisation annuelle depuis deux ans. A ce jour, le nouveau listing est de 505 adhérents ; mais parmi eux, certains n'ont pas encore réglé leur cotisation 98 : s'ils ne s'en acquittent pas rapidement, ils seront très prochainement rayés.

Nos membres actifs nous ont souvent écrit au cours de cette année. Ils nous ont relaté des situations vécues montrant la réussite de l'homéopathie, ils nous ont posé de nombreuses questions d'ordre général (ce qui nous a amenés à instaurer le Courrier des Lecteurs), ils nous ont envoyé des articles de journaux accompagnés de judicieux commentaires... et ils ont trouvé la Lettre de plus en plus intéressante. Nous constatons donc avec grand plaisir que des échanges ont lieu au sein de l'Association. Cependant nous rappelons encore une fois que nous ne sommes en aucun cas habilités à donner des consultations, des traitements ou même des avis sur des cas personnels.

3- Présentation de la vie administrative par Gisèle ADEMA, Présidente.

Au cours de cette année, l'Association a dû faire face à un travail administratif important. Nous avons regroupé à l'adresse courrier les archives qui nous ont été transmises par nos prédécesseurs afin de les répertorier et de les classer ; nous en avons profité pour nous informatiser.

Nous avons constaté que depuis sa création l'Association n'était pas assurée alors que l'assurance responsabilité civile est obligatoire : nous avons donc demandé plusieurs devis à différentes compagnies ; nous les avons ensuite proposés au Conseil d'Administration qui a retenu le contrat de l'UAP. Nous avons mis en place la carte d'adhérent que nous envoyons après paiement de la cotisation annuelle ; elle a été bien accueillie. Pour le traitement de la Lettre, nous avons recherché une société proche du Secrétariat : nous avons retenu la Société OZA à LYON qui, à ce jour, donne satisfaction. Enfin, nous avons été amenés à prendre contact avec des médecins, des dentistes, des vétérinaires, des pharmaciens... qui veulent bien prendre sur leur temps pour nous écrire des articles et répondre à vos questions. Nous vous informons enfin que l'Association a un nouveau Trésorier, Monsieur Martial LEBRUN, suite à la démission d'Isabelle BOUDAZIN.

4- Présentation du rapport financier par Martial LEBRUN, Trésorier.

Le compte de l'Association est domicilié au Crédit Mutuel Duquesne à LYON. A ce jour, l'Association dispose de 77 706,13 francs, soit 71 456, 63 francs sur Livret et 6 249,50 francs sur le Compte Courant. Les principaux frais sont ceux liés à la réalisation de la Lettre et à son envoi. Les livres de compte peuvent être consultés par nos membres.

5- Adoption du Règlement Intérieur.

Lecture est faite de ce Règlement Intérieur : il est approuvé à l'unanimité. Ceux qui souhaitent le recevoir doivent en faire la demande au Secrétariat, sans oublier une enveloppe timbrée pour la réponse.

6- Questions diverses.

- Madame PELLENC, Secrétaire de l'Association, tient à signaler qu'elle a eu, au cours de l'année 1998, une charge supplémentaire de travail : en effet, elle a dû renvoyer de nombreuses cotisations qui, après vérification, avaient déjà été réglées. (La carte d'adhésion mise en place cette année et qui sert de quittance aurait dû éviter cela). Le Conseil d'Administration a demandé que ces chèques soient acceptés comme dons à l'Association.
- Le Syndicat National des Médecins Homéopathes de France (S.N.M.H.F) a mis à notre disposition son annuaire de médecins (1997) afin que nous puissions répondre aux demandes de nos adhérents. Nous prendrons contact avec d'autres syndicats pour savoir s'ils acceptent de nous faire parvenir la liste de leurs médecins afin d'établir le choix.
- Le projet de l'organisation d'une première rencontre avec un médecin homéopathe est accueilli avec enthousiasme. Nous essaierons de le réaliser.

La Présidente Gisèle ADEMA remercie tous ceux qui ont pu participer à cette Assemblée Générale.
La séance s'achève à 16 heures 30.

ENQUÊTE SUR LES HABITUDES DE PRESCRIPTION DES MÉDECINS HOMÉOPATHES AU SUJET DU MÉDICAMENT " INFLUENZINUM "

Les responsables de la société Française d'Homéopathie ont voulu savoir pourquoi, comment, et avec quels résultats les médecins homéopathes prescrivait Influenzinum.

LA PLACE D'INFLUENZINUM DANS LE TRAITEMENT HOMÉOPATHIQUE DE LA GRIPPE

Depuis sa création, et malgré les changements intervenus dans le mode d'obtention de la souche, Influenzinum fait partie de l'arsenal thérapeutique traditionnel utilisé par de nombreux médecins homéopathes dans le traitement et la prévention de la grippe.

Actuellement, et depuis 1957, Influenzinum est préparé par dilution et dynamisation du vaccin antigrippal de l'année.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Utilisation d'Influenzinum

1. - Début du traitement

Dans 55 % des cas, le traitement débute en octobre. Plus de 8 fois sur 10, il débute pendant les 3 mois d'automne : septembre, octobre, novembre.

Cette période de début de traitement est la même que celle de la vaccination antigrippale habituelle. Elle montre bien qu'Influenzinum est considéré par les médecins homéopathes et par leurs patients comme une véritable thérapeutique préventive de la grippe.

2. - Fin de traitement

Le traitement se termine en général entre février et avril (78 % des cas).

Cette période est celle où l'on considère habituellement qu'il n'y a plus de risque grippal.

Elle confirme le caractère préventif de la prescription d'Influenzinum.

3. - Fréquence des prises

Il est difficile de dégager une pratique largement majoritaire dans la fréquence des prises. Les habitudes individuelles sont très variées.

4. - Hauteur de dilution

Dans plus des 2/3 des cas, c'est la 9 CH qui est utilisée. Une fois sur 3 seulement la 15 CH. La prescription en 30 CH est anecdotique.

Si l'on rapporte les hauteurs de dilution avec la fréquence des prises, on observe qu'il n'existe aucun lien entre ces deux données.

Résultats.

1. - Observance

Elle est particulièrement bonne, puisqu'elle est de 99 %, ce qui est exceptionnel dans une enquête de ce type.

2. - Résultats

Ils sont remarquables, puisque dans 90 % des cas, il n'a pas été observé de tableau grippal chez les sujets traités préventivement par Influenzinum.

On relève un tableau grippal atténué dans 5 % des cas et, dans 5 % des cas également, l'apparition d'un tableau grippal vrai.

Ces résultats sont tout à fait comparables aux statistiques publiées relatives aux résultats obtenus par la vaccination antigrippale utilisant le vaccin de l'année.

3. - Effets secondaires

Dans 97 % des cas, aucun effet secondaire n'a été signalé.

Parmi les 3 % restants, on signale parfois un effet secondaire banal, à type d'écoulement nasal.

Appréciation de la méthode.

1. - Par le médecin

L'efficacité générale de la méthode est jugée bonne à très bonne dans 90 % des cas.

On retrouve une appréciation nulle dans 5 % des cas, ce qui correspond au pourcentage de gripes apparues malgré le traitement et 5 % de résultats médiocres correspondant aux tableaux grippaux atténués.

2. - Par le patient

98 % des patients souhaitent reprendre le même traitement préventif l'année suivante.

Ce pourcentage est supérieur à celui des bons résultats. Il s'explique par le fait que certains patients ont été suivis et traités plusieurs années de suite et qu'ils n'ont pu faire un épisode grippal qu'une seule fois durant ces années.

Ils marquent la confiance des patients dans le traitement préventif de la grippe par Influenzinum.

CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

L'enquête faite sur les techniques de prescription d'Influenzinum dans la prévention de la grippe saisonnière, par la Société Française d'Homéopathie, auprès de médecins homéopathes, permet de conclure que le traitement préventif de la grippe par Influenzinum constitue une méthode particulièrement efficace et bien tolérée, appréciée par les médecins et les patients.

Le rapporteur de l'enquête : **Docteur André COULAMY.**